



Challenge Hunter du printemps 2022

## Règlement



Le challenge se déroule sur les 3 dates suivantes :

18 & 19 mars, 8 & 9 avril et 13 & 14 mai.

Il faut avoir participé à 2 étapes au moins pour être éligible, être classé et ce, quel que soit le nombre de poneys ou chevaux engagés.

Les épreuves choisies pour concourir sont :

les **Hunter Style** sur **90, 100, 110,**

les épreuves **Equitation 100 et 110**

et les **Club 1 et 2**

C'est le cumul des notes retenues qui donnera le classement du Champion et du Vice-Champion du Challenge .

Par cavalier, un seul cheval ou poney pourra être comptabilisé dans le cumul des points, si plusieurs chevaux sont classés, c'est le meilleur score qui sera enregistré pour le classement.

Pour les sélectionnés au Challenge, un tableau annonçant le classement provisoire sera consultable sur le site

<http://www.ecuriesbragardvierzon.com/>

La remise des prix se fera à la fin des épreuves concernées lors de la dernière étape.